L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 24 JUILLET 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Demande—Une dame veuve, pouvant faire le ménage et faire de la couture fine, désirerait trouver à s'employer dans une famille. S'adresser au No 153 rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts. 10 juil—

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Iulus Godolphin Leech—No 3529—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant et déclarant Iulus Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécilité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire, Iulus Godolphin Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Kurten, A. Casanova, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Leech, et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 3me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze.
{Sceau} EUG. D'HEMÉCOURT, Député-Greffier.
13 juil—3f au 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme James E. Carrigee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,248—Division C—Attendu que James O. Carrigee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme James E. Carrigee, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 juil—24 28 2 août

Succession de Mme Eliza Granet, Vve de George J. Lord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,955—Division E—Attendu que Mme Liza Granet, Veuve de Jacob Herr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feu Mme Eliza Granet, Veuve de Geo. J. Lord, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juil—23 27 31

Succession de James Sterry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,381—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. H. Sterling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juil—23 27 31

Succession de Greenleaf Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,282—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, Nouvelle Orléans, Lne., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Greenleaf Andrews, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 juil—19 21 28

Succession de Marco Ladini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,226—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Marco Ladini, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 juil—22 26 31

Succession de Charles Whiting.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,259—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William D. Whiting et John F. Siener, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juil—16 20 24

AVIS AUX CREANGIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,788—Division B—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jos. C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 133 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur la décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme:
JNO. H. MANUEL, Député Greffier.
13 juil—4f au 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,082—Division — Goudchaux Brothers vs leurs créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Goudchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux & Léopold Goudchaux, soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un répit de un et deux ans, que la dite réunion soit tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de SAMEDI, 23 juillet 1892, à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite raison commerciale, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et des membres individuels soient par conséquent suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 juin—3f au 23 juil

$500 de Récompense !

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contiennent 30 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez E. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle Orléans, Lne. 1er oct—1an VeSO

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three [illegible]

LE BON COIN où il faut acheter
DES BILLETS DE LOTERIE
Au tirage du 12 Juillet, 21 lots gagnants y ont été vendus.
Faites en sorte que E. J. LANNES chez [illegible] votre billet, car il a la main heureuse.
Coin des rues Camp et Girod.
Nlle-Orléans, Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 JUILLET—CLASSE No 273
Tirage de 4 heures P. M.

1ère	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
66	18	1	26	29	7	2	51	30	64	62	36	47	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 23 juillet 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres Lu. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 9 AOUT 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000,......	20,000
1 Lot de...	10,000,......	10,000
1 Lot de...	5,000,......	5,000
2 Lots de..	2,500,......	5,000
5 Lots de..	1,000,......	5,000
25 Lots de..	300,......	7,500
100 Lots de..	200,......	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,......	18,000
500 Lots de..	40,......	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:
Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers, ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
LE STEAMER NEW CAMELIA
COMMENÇANT LE 3 MAI 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.
Tous les jours (excepté le dimanche et le mercredi) par le train de 4 P. M.
Revenant, quittera Madisonville,
Tous les jours à 5 A. M.
L'eau et le temps le permettant.
Excursions:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
Dimanches et mercredis, par le train de 8 A. M.
Dimanches et mercredis, par le train de 6 P. M.
Prix du trajet.......................$1 00
Prix (jours d'excursion, aller et retour) 1 00
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE,
1ermai— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 23 juillet
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 30 juillet
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 6 août

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine.....................$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....................$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne.
—Ou à—
A. MOULTON, 19 rue du Camp.
J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Partant mercredi, 27 juillet, à 9 A. M.
Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. Botts.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....................$40
Entrepont.....................20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
6mai—1 an No 41 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express... 8:15 a m	San Antonio Express... 7:05 p m
California Express, daily. 5:00 p m	California Express, daily 10:55am

Chars-dortoirs entre Nlle-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nlle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8:15 a. m.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er nov—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
24 HOURS TO CINCINNATI — 11 HOURS TO BIRMINGHAM — WITH THROUGH SLEEPING CARS

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures.
Temps pour New York 47 heures.

VESTIBULE	No 2 Limited	No 6 Fast Line.
Part de la N.-Orléans.	2:30 p.m.	8:30 p.m.
Arrive à Meridian....	8:50 p.m.	3:00 a.m.
Arrive à Akron........	11:23 p.m.	5:53 a.m.
Arrive à Birmingham	1:25 a.m.	12:05 p.m.
Arrive à Attala........	4:00 a.m.	3:40 p.m.
Arrive à Chattanooga	6:40 a.m.	6:00 p.m.
Arrive à Burgin........	2:30 p.m.	3:22 a.m.
Arrive à Lexington....	3:30 p.m.	4:25 a.m.
Arrive à Cincinnati..	5:30 p.m.	7:20 a.m.

La seule ligne ayant des "Vestibule Sleeping Cars" pour New York via Shenandoah Valley arrivant à 1:30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nlle-Orléans.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
2 mars—

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Bills escomptés........		$1,255,658 27
Bons des Etats-Unis, consolidés de la Louisiane et autres bons et actions............		510,310 85
Maison de banque et autres propriétés foncières........		100,819 20
Trésorier des Etats-Unis........	$2,250 00	
Change sur New York........	360,729 18	
Prêts sur demande	454,975 40	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House........	885,826 93	1,703,779 51
Total........		$3,570,563 93

PASSIF.

Capital-actions........	$500,000 00	
Fonds de surplus....	150,000 00	$650,000 00
Profits nets non divisés........		49,520 03
Circulation........		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques.		2,804,861 90
Balance sur réduction du capital-actions........		800 00
Dividendes non payés........		20,582 00
Total........		$3,570,563 93

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
2juil—2f

Etat de situation de la
New Orleans National Bank,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Mardi, 12 Juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes........		$1,654,694 77
Surtirages, garantis et non garantis........		195,433 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation........		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main........		19,300 00
Actions, sécurités, etc........		655,726 50
Dû par des agents de réserve approuvés........		687,191 62
Dû par d'autres banques nationales........		168,171 40
Dû par des banques d'Etat et banquiers........		42,338 32
Maison de banque, meubles et installations........		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées........		629 93
Primes sur des bons des E.-Unis.		1,611 75
Chèques et autres items comptant	$1,306 92	
Changes pour le Clearing house.	135,594 37	
Billets d'autres banques........	24,357 00	
Monnaie courante fractionnelle nickels et cents	10,514 59	
Billets legal tender........	360,527 50	
Certificats de dépôt des E.-U. pour legal tender........	90,000 00	622,300 38
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)........		2,250 00
Total........		$4,196,263 20

PASSIF.

Capital action payé........		200,000 00
Fonds de surplus........		700,000 00
Profits non divisés........		95,240 47 — 995,240 47
Billets de banques nationales en circulation........		34,500 00
Dividendes non payés........		1,590 00
Dépôts non divisés sujet à chèque........	$2,025,971 06	
Certificats en demande des dépôts........	66,669 40	
Chèques certifiés........	175 00	
Chèques du caissier en circulation........	800 00	
Dû à d'autres banques nationales........	66,024 22	
Dû aux banques d'Etat et banquiers........	99,413 05	2,164,982 73
Total........		$4,196,263 20

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans. ss.
Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus-nommée jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WILLIAM PALFREY, Caissier.
Souscrit et juré pardevant moi ce 16me jour de juillet 1892.
CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.
Correct—Attesté: JOHN H. HANNA, SAM'L DELGADO, A. B. WHEELER, Directeurs.
17 juil—1 f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriétés de valeur du Troisième District.
Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient, situés dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlot No 54, borné par les rues Peters, Delaronde, Flood et Andry; lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente-deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur chacun, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le même district et carré d'îlot. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente un pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,251, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des annotations, livre No 124 page 584.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.
Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété et après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Mary Emma Schiller, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu du compromis pour règlement entre lui et Mme John B. Schiller et als. exécuté pardevant Alphonse V. Philips, notaire, le 7 août 1888.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juil—11 18 25—août 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif d'un demi-intérêt indivis dans le "Steamboat Saint-John."
Louis P. Delahoussaye contre Max Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,950—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié indivise de la coque du "Steamboat" ou Bateau appelé le Saint John ainsi qu'une moitié indivise de tout ou partie de ses machines, mécanique, canots, ancres, câbles, cordages, meubles, cabines et toutes autres dépendances y appartenant; le dit Bateau, est dûment enregistré dans le Port de Shieldsborough, Mississippi et mesure Trois Cent quatre vingt deux 23/00 tonnes ou à peu près.
En ce moment à Alger, sur la rive droite du Mississipi
Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—Août 1, 8, 15, 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété du quatrième district.
Alphonse Baudoux vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et servitudes, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 295 (maintenant 251) borné par les rues St-André, Prest, Josephine et Locust. Le dit lot désigné par le No 28 sur un plan fait par C. A. de Armas, le 8 juin 1867, mesure, au pied américain: le lot No 28, trente pieds, neuf pouces, trois lignes de face à la rue Joséphine, sur cent quarante trois pieds six pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 27 et cent quarante-un pieds neuf pouces et un quart de ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de face à la rue St André.

Acquis par le défendeur de P. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 19 mars 1888 (Titre enregistré C. O. Livre 128, page 201.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de la propriété désirable améliorée connue comme le No 185 rue Espagne, entre Urquhart et Villeré.
La Grande Loge des I. O. O. F. de la Louisiane, pour l'usage, etc., vs. Veuve A. Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 515, borné par les rues Espagne, avenue Washington, Urquhart et Villeré. Le dit lot est désigné par le No 4 de l'îlet 102 et mesure, au pied américain, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Espagne, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, et connu par le numéro 185 rue Espagne. Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Mme F. J. Heintz par acte de Jno. R. Legier, en date du 2 juillet 1846, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 109.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 190 rue Terpsichore.
Hincke & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), Place Coliseum et les rues Melpomène, Camp et Prytanée, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, le 8 mai 1840; le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et une ligne au pied américain, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 6 de l'îlet No 68 sur un plan du faubourg Annonciation.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
12 juil—12 19 26—août 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété du Premier District.
Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sorte, en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Perilliat, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 6 de l'îlet No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Perilliat, sur soixante-dix pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No 5 et soixante-onze pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté.

Acquis par le défendeur par achat du Hope Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire le 11 avril 1888 (titre enregistré au bureau de transfert livre 129 folio 148).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juil—13 19 26—août 2 9 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le troisième district.
EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE CHOIX,
Coin rues Nord-Remparts et Indépendance.
Le cottage double en bois, très agréable,
Nord-Remparts, coin Indépendance.
Le cottage double très désirable,
Nos 93 et 95 rue Indépendance près Remparts.
Le joli cottage double, nouvellement bâti,
Nos 471 et 471 1/2 Bourgogne, près Champs-Elysées.
La confortable résidence en bois,
Coin Indépendance et Villeré
A côté deux beaux terrains propres à bâtir se touchant.
Et les cottages doubles, nouvellement bâtis,
Nos 173, 173 1/2, 175 et 175 1/2 Indépendance,
Entre Villeré et Urquhart
Succession de Mme Eva Vock, femme de Charles F. Pohlmann.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 35,738.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 28 juin 1892 et aussi d'un ordre supplémentaire en date du 30 juin 1892, émanant de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites:

Coin des rues Nord-Remparts et Indépendance.

1° L'excellent emplacement d'affaires, parfaitement situé, coin Nord Remparts et Indépendance, touchant à la précédente propriété décrit comme suit: Deux certains lots de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7 dans l'îlet No 10, bornés par les rues Indépendance, Nord Remparts (autrefois Amour), Pauline et Bourgogne (autrefois Craps), sur un plan tiré par Jos. Pilié, ancien voyer de ville. Les dits lots mesurent au pied américain: le lot No 6, 45 pieds 3 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur. Le lot No 7 forme le coin Indépendance et Amour (maintenant Nord-Remparts), et mesure 45 pieds 3 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Amour. Les dits lots ont été subdivisés en 3 lots désignés par les lettres A, B et C, d'après un plan d'Edgar Pilié voyer, en date du 17 mai 1892, et mesurent comme suit:

Le lot A forme le coin des rues Nord Remparts et Indépendance et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur et face à la rue Indépendance de 56 pieds.

Le lot B mesure 61 pieds 3 pouces de face à la rue Nord-Remparts, sur 56 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot C mesure 35 pieds 4 pouces de face à la rue Indépendance sur une première profondeur, sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Nord-Remparts de 32 pieds 9 pouces, puis se rétrécissant de 2 pouces 6 lignes, de là sur une seconde profondeur de 61 pieds 3 pouces et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 95 pieds, et ayant une largeur de 22 pieds 10 pouces dans la ligne du fond le tout au pied américain. Le plan est annexé pour référence à l'inventaire enregistré de la succession.

Les améliorations sont décrites comme suit:

Lot A—Le magasin et café bien situé coin des rues North Rampart et Indépendance, ayant hangars en face, magasin spacieux, 2 chambres, citerne, allée de côté et arrière cour.

Lot B—Le cottage double en bois d'un bon rapport, rue North Rampart, comprenant sur le dessus, ayant 4 chambres, allées de côté, hangars et arrière cour à chaque corps de logis, rapportant $168 par an.

Lot C—Le cottage double en bois, avantageux, Nos 93 et 95 rue Indépendance, ayant 6 chambres, 2 citernes, hangars, allée de côté et arrière cour, donnant $144 par an, dans un district très populeux à proximité de lignes de chars urbains, et toutes les propriétés stables

Nos 58 et 58 1/2 rue Piété.

2° Le joli cottage double en bois, nouvellement construit, Nos 58 et 58 1/2 rue Piété, entre Royale et Dauphine, ayant 5 chambres, galerie au fond hangars citernes, arrière cour et allées de côté briquetées dans chaque corps de logis.

Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, toutes et séparément, qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 172, borné par les rues Piété, Louisa, Royale et Dauphine, désigné par le No 1, d'après une esquisse d'arpentage faite par Arthur de Armas, sous-voyer de la ville, daté du 8 juin 1884, annexée à et faisant partie de l'inventaire enregistré dans cette succession, mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Piété sur 114 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. En bon état et dans un voisinage convenable, cette propriété rapporte un loyer de $240 par an

Nos 471 et 471 1/2 rue Bourgogne.

3° Le cottage résidence double en bois nouvellement bâti, Nos 471 et 471 1/2 rue Bourgogne, entre les rues Champs Elysées et Marigny, ayant 8 chambres, citernes, puits, hangars, allée de côté et grande cour dans le fond décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Champs Elysées, North Rampart (anciennement Amour) et Marigny, mesurant, au mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Bourgogne en Craps, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances du dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ni réserve. Près de l'église St Pierre et St Paul, dans un voisinage tranquille et meilleur, rapportant $204 par an.

Au coin des rues Indépendance et Villeré.

4° La cottage-résidence confortable, au coin des rues Indépendance et Villeré, ayant 7 chambres, lavoir, citerne, magasin et chambre à ouvrages, compartiments pour le bois et le charbon, écurie, endroit pour voiture, etc., en bon état, et le terrain placé au devers, etc., plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, désignés par les Nos 10 et 11 et situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart, Girod, maintenant Villeré, et la propriété désignée appartenant à L. B. Macarty, d'après un plan dressé par N. Fouché, Jr., daté le 6 avril 1848 et déposé comme No 27 dans le livre de plans L. au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chaque 31 pieds 4 lignes de façade à la rue Indépendance sur 95 pieds 3 lignes de profondeur le lot No 11 fermant l'encoignure des rues Indépendance et Girod maintenant Villeré.

Les deux beaux terrains contigus.

5° Deux certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Indépendance, Urquhart et Girod, Villeré maintenant, et la plantation anciennement appartenant à Louis Barthélemy Macarty, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan dressé le 6 avril 1848, par Nelson Fouché, Jr., et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, comme plan No 27 du livre de plans L. Ces terrains mesurant, chacun, 31 pieds, 4 lignes de façade rue Indépendance, sur 95 pieds 3 lignes, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Terre haute de choix faisant face à un bon chemin solide.

Nos 173, 173 1/2 et 175 et 175 1/2 rue Indépendance.

6° Les cottages doubles de choix nouvellement bâtis, en bois, Nos 173, 173 1/2 et 175 et 175 1/2 rue Indépendance, entre Villeré et Urquhart, ayant 6 chambres de chaque côté, allées de côté, citernes, auvents et arrière-cour à chaque cottage. Les terrains sont décrits comme suit: Deux certains terrains ensemble avec tous les droits, passages privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré compris entre les rues Indépendance, Urquhart, Girod, Villeré aujourd'hui, et Pauline, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de Nelson Fouché Jr, le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire de cette ville, comme plan No 27 du livre de plans marqué L, et aussi sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 25 juin 1862 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de vente des successions de François Xavier Rochasson et d'Anne Thomelin, alias Thomelain, son épouse, à Jean Badegaray, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 26 mai, 1873. En bon état et bien loués.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un an en billets portant 7 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque avec l'acte de non aliénation, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes de 1892, et paiera 10 pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 juil—3 9 16 23 30—août 6

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

MUNN & Co. PATENTS
After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.
Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.
Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.
This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.
If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.
Handbook about patents mailed free.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lne.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891:

Primes sur incendies.	$219,882 66	
Primes maritimes....	1,778 92	
Primes des rivières....	3,362 33	
Total des primes....		$225,013 91
A ajouter: Primes non expirées de 1890...		44,168 67
Total........		$269,182 58
A ajouter: intérêt, profits et pertes........		$26,964 50
Moins salaires et dépenses générales....	13,641 71—	12,962 79
Fonds de surplus........		21,490 62
Total........		$303,636 19
Pertes payées—		
Sur risques de feu....	$91,371 06	
Sur risques maritimes	2,281 55	
Sur risques de rivières	4,066 38	
	$96,680 99	
Réassurances........	27,096 19	
Primes remises et commissions........	55,295 16	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions........	12,496 17	
		204,242 53
Profits bruts........		$99,393 66
Réservé		
Pour primes non expirées........	$46,850 20	
Pertes d'incendies non payées........	13,052 64	
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891........	10,000 00	
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892........	10,000 00	
Fonds de surplus, 1891........	21,490 82—	99,393 66

ACTIF.

Billets pour primes........	$187 15
Primes en voie de collection........	28,715 73
Prêts sur nantissement........	5,375 00
Prêts sur hypothèques........	6,467 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes........	99,162 00
Stocks de banques, d'assurances et autres........	34,621 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co........	5,000 00
Propriétés foncières........	66,811 84
Meubles de bureau et accessoires...	4,915 14
Argent comptant et en banque........	23,296 82
	$269,393 66

PASSIF.

Capital-actions........	$200,000 00
Fonds de surplus........	21,490 82
Réserve pour primes non expirées.	44,850 20
Réserve pour pertes non payées sur incendie........	13,052 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892........	10,000 00
	$289,393 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
E. SUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

E. SUBERBIER,	J. B. MEYERS,
J. J. WECKERLING,	A. G. RICKS,
J. HASSINGER,	GEO LIEDELICH
L. GRUNEWALD,	JOHN G. MOLL,
FRANK VATTER,	D. BERNHARDT
J. B. MERILH,	M. VONDERBANK
J. J. LANGLES,	EMIL WEBER,
F. W. DIELMANN,	A. THIEMEN.

17 janv—30t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau: No 49 rue du Camp.

SEIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues pour risques d'incendie........		$79,660 71
Ajoutez: primes non acquises pour 1889........		20,006 67
		$99,667 38
A déduire:		
Pertes par les incendies........	$50,545 94	
Réassurances........	6,649 52	
Primes remboursées.	6,240 90	
Commission et courtage........	8,208 02	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt........	15,965 34	
		$ 87,609 71
		$47,160 67
Réservé pour pertes non ajustées........	6,010 00	
Réservé pour primes non acquises pour 1890........	19,915 30	
Dix pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année........	14,952 36	
Au fonds de réserve...	6,283 11	
	$ 47,160 67	

ACTIF.

Billets d'actions pour capital........	$ 1,331 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques........	175,061 63
Billets recevables........	1,645 42
Propriétés foncières........	15,000 00
Argent en banque et comptant........	41,889 71
Primes en cours de collection........	48,272 15
Meubles de bureau et accessoires.	5,181 93
	$283,458 01

PASSIF.

Capital-actions........	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues........	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890........	19,915 30
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus........	107,532 81
	$283,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, 21e jour de janvier 1891.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT sur demande.
I. N. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. Bierhorst,	A. H. Isaacson,
Peter Blaise,	I. N. Marks,
P. Doerr,	A. H. Steward,
H. Eltermann,	Jacob Schoen,
Jno. Everett,	J. H. Schiermann,
P. Kagan,	Otto Thoman,
John Fitzpatrick,	George Zotano
C. Taylor Gauché,	

25janv—4 dim

BANQUES.

J. HASSINGER, Président. J. B. M[illegible], Vice-Pr[illegible]

RAPPORT SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
NO. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 30 juin 1892.

ACTIF.

Actions et bons........	$411,142 00
Prêts garantis par propriétés foncières........	247,992 12
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)........	170,998 13
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)........	924,331 83
Meubles et installations........	750 00
Comptant........	165,424 61
Total........	$1,920,534 69

PASSIF.

Capital payé........		$100,000 00
Profits non divisés........		124,803 34
Savoir: Profits après avoir payé les taxes et dépenses courantes........	$41,378 44	
Moins $80,154 57 payés aux déposants pour 6 mois d'intérêt et $4,000 aux actionnaires........	24,154 57	
Réservé sur les profits de cette année	17,223 87	
Ajouter profits non divisés existant au 31 déc. 1891..	107,579 47	
Total réservé à date	124,803 34	
Dû à 5,557 déposants........		1,695,731 35
Total........		$1,920,534 69

Je certifie que le rapport ci-dessus est une copie vraie et correcte de l'état de situation.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté pardevant moi, ce 30me jour de juin 1892.
W. O. HART, Notaire.
Correct—Attesté:
A. VIZARD,
J. B. MERILH.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE
Meubles de Bureau et Bibliothèque de Livres de Droit.
Etagères pour les livres, Bureaux, Chaises, Presse à copier des lettres, Typewriter Pendule, etc., Porte-chapeaux, Tapis, Montre en or, etc.
800 volumes Livres de Droit.
—SUCCESSION DE FRANCIS LEE.—
A l'Encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—Le MARDI, 2 août 1892, à onze heures A. M., au local No 36 rue Carondelet au dessus du Union National Bank, premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 29 juillet 1892, dossier No 36,194, pour compte de la succession de Francis B. Lee, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de bureaux, bibliothèque de livres de Droit, etc., d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
24 juil 24 31—août 2

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage dans le Quatrième District, No 551 de la rue Howard entre les rues Deuxième et Troisième.
Succession de Fannie F. Morton.
No 35,923—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé dans la susdite affaire intitulée le 1er juillet 1892, il sera vendu à l'encan

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Deuxième et Troisième, désigné par le No 8, sur un plan dressé par B. T. Nichols, architecte, en date du 23 février 1849, lequel morceau de terre est une moitié du terrain six et c'est la partie la plus rapprochée de la rue Troisième, et laquelle portion de terre, avec les bâtisses qui y sont érigées et forment la moitié du cottage double de ladite maison, cottage la plus rapprochée de la rue Troisième, et mesure environ 12 pieds, 11 pouces, plus ou moins, à partir de la rue Howard, et 12 pieds, 10 pouces, 9 1/2 lignes, plus ou moins, sur la limite de derrière, sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant: l'acquéreur déposant 10 pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 juillet—16 17 24 31—6 août

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété Cottage Double dans le Second District.
No 228 rue Esplanade coin Robertson.
ET
Cottages Doubles, résidences à deux étages et Propriété de batture dans le Cinquième District.
A l'encan. A crédit.
Maurice G. Hughes vs Mme Myra C. Hughes épouse de James A. Murdoch et als.
No 35,419.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR— Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 20 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 23 juin 1892, et signé le 24 juin 1892, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur qui suivent, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Robertson, Claiborne et Quartier, désigné par le No 9 sur un plan de L. Bringier, voyer, daté le 23 février 1837, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Esplanade et Robertson et mesure 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Robertson, mesure française.

Les améliorations consistent d'un cottage double à un étage et à mansarde, No 228 rue Esplanade, ayant 5 chambres de chaque côté et une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres. La cour est bien pavée. Le cottage est dans un voisinage bien amélioré, et accessible par trois lignes de chars.

2° Une certaine pièce ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, y compris tous les droits d'alluvion et d'accroissement de batture, situé dans le cinquième district de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi et lui faisant face.

Ledit morceau de terre a une façade d'à peu près 100 pieds à la rue Patterson et s'étend de là en profondeur à peu près 140 pieds vers le fleuve Mississippi et est borné sur le côté vers la rue Valette par la propriété appartenant jadis à Valette et Thomas, et sur le côté vers la rue Chestnut, il est borné par la propriété appartenant précédemment à John Hughes et vendu par lui au Planters Oil Co et appartenant maintenant au Union Oil Co.

3° Huit lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'étendue de terre qui était connue précédemment comme Belleville, désignés comme lots Nos 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de l'îlet No 2, qui est borné par les rues Patterson, Vallette, Peter et Chestnut, suivant un plan de la dite propriété et annexé, fait par A. d'Hémécourt, le 22 mars 1847, lesquels dits lots mesurent comme suit:

Les lots 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 34 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Patterson, la même largeur dans le fond et les profondeurs suivantes 97 pieds 2 pouces sur le côté du lot No 2 le plus près de la rue Vallette, 96 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne entre les lots Nos 3 et 4 et 96 pieds 5 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 4 le plus près de la rue Chestnut.

Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 34 pieds 6 pouces de face à la rue Vallette sur 127 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 13, 14 et 15 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Valette, sur 127 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits 3 lots de terre consistent de la résidence en bois à deux étages, No 22 rue Vallette, ayant couloir galerie sur le devant et dans le fond, 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond et près du marché et du Ferry du 3me District.

Le lot No 18 mesure 34 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters sur 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent du cottage double Nos 136 et 136 1/2 rue Peters, est retiré de la rue, a galerie sur le devant, 5 chambres de chaque côté et rapporte un bon loyer.

4° Une partie indivise de 5/49 partie et intérêts dans ce certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits d'alluvion ou d'accroissement de batture dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant une partie de la batture en face du morceau de terre communément connue comme la propriété Gosselin désigné par la lettre C, sur un plan le A. d'Hémécourt, daté le 8 mars 1870. La dite portion de terre mesure 120 pieds de face au Chemin public ou rue Patterson et s'étendant de là en profondeur à peu près 120 pieds au fleuve Mississippi sur lequel il a une façade d'à peu près 133 pieds étant borné sur le côté vers la rue Olivier par le lot B. 1, comme cela est dessiné sur ledit plan et sa ligne opposée fait face à la rue Valette.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance du prix à un crédit de un et deux ans représentés par les billets des acquéreurs respectifs, à leur propre ordre, et par eux endossés portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, le paiement des dits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale.

L'acte hypothécaire devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, pour le transfert de l'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le paiement de n'importe quels billets, et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'année 1892 en outre du prix de leur adjudication respective et déposeront 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jno J. Ward, notaire.
17 juil—17 24 31—7 24 20 août

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE-RÉSIDENCE
—DANS LE—
Troisième District.
LE "LEEFE HOMESTEAD",
Au coin nord-ouest des rues Champs-Elysées et Morales.
Mme Blanche M. Thomas et Mme Zella M. Berry vs John A. Lafaye, tuteur des mineurs Marta Stella, Anna Laura et Edward Emory Lafaye.
No 36,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

Vente en partage.
A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus le 30 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec tout e les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Morales, Marigny et Urquhart, désignés comme lots Nos 4 et 5 du dit îlet, d'après un plan, par Joseph Pilié, voyer, daté le 13 décembre 1833 et annexé à un acte pardevant Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville, le 27 avril 1835. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, 35 pieds 9 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur 106 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4 formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Morales.

Les améliorations comprennent le cottage connu comme le No 181 rue des Champs Elysées, ayant de grands corridors, quelque 8 chambres, 2 grandes citernes, etc., se trouve dans un voisinage bien amélioré, près des marchés, des églises et des écoles, accessible à 2 lignes de chars.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans, en billets de l'acquéreur divisés en coupons à la convenance des vendeurs, portant sept pour cent d'intérêt par an et garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue.

L'acquéreur assumera en dessus du montant de son enchère, le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1892, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., Notaire public.
2 juil—2 9 16 23 30—août 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Elégante résidence en briques à deux étages.
No 235 rue St-Charles entre Lee Circle et St-Joseph.
No — rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe, une bâtisse à un étage occupée comme chantier de bois et charbon.
Emile M. Lefèbre et als vs M. U. Bargas née Hotard, Tutrice et als.
No 416—14me Cour Civile de District Judiciaire pour la paroisse Ouest Baton Rouge.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable E. B. Talbot, juge de la 14me Cour Civile de District Judiciaire, pour la paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, en date du 1er juillet 1892, et en vertu d'une commission de la même Honorable Cour, en date du 7 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus de la propriété de valeur, à savoir:

Rue Royale.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 49, borné par les rues Royale, Ursulines, Chartres et St-Philippe, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, connue par le numéro municipal — rue Royale, occupée par un chantier de bois; vendue sujette à un bail expirant le 31 mars 1893.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 216, borné par les rues St-Charles, Lee Circle, Carondelet, Delord et St-Joseph et mesurant, au pied américain, vingt sept (27) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de cent vingt-six (126) pieds deux (2) pouces sur le côté vers la rue St Joseph et cent neuf (109) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de profondeur sur l'autre côté et trente-deux (32) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie résidence en briques à deux étages ayant un rez-de-chaussée hall, salon et salle à manger au second étage, quatre chambres et pallier, une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale ayant cinq chambres, terrasse, cave waterworks, lieux d'aisances à chaque étage, etc., connue par le numéro municipal 235 rue St-Charles.

Conditions—Comptant à l'adjudication, toutes les taxes, Paroisse, Etat-municipal etc., pour la présente année, devront être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

PAR E. A. BLAKELY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Premier District.
Succession de Margaret E. Christiansen.
No 32,698—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. A. BLAKELY & CO.—E. A. Blakely, encanteur—SAMEDI, 13 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 12 juillet 1892 il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Benton, maintenant Franklin, Liberté et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un croquis fait par L. W. Brown, assistant voyer de ville, daté du 24 mai 1886, conformément au croquis le dit lot mesure en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 112 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant en passant l'acte de vente, et fera un dépôt de 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication assumer les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant L. F. Boucherean, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 juil—14 16 23 30—août 6 12 13

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Elégante résidence en briques à deux étages, avec mansarde, bâtie sur un magnifique terrain,
No 185 rue St-Charles, entre les rues Julia et Girod.
Touchant à la belle résidence de M. Carl Kohn, et vis-à-vis de celles de MM. Herwig et Ringrose.
Succession de Mme E. F. Lewis. No 35,452.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 13 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D King, juge de ladite Cour, Division B, absent par congé en ce moment, en date du 12 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, savoir:

L'élégante résidence en briques à deux étages, avec mansarde No 185 rue St-Charles dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Julia et Girod. La maison renferme un hall, des salons doubles, une galerie fermée, une salle à manger, cuisine, office, cave ou chambre à provisions et d'autres chambres au rez-de-chaussée, dix chambres à coucher avec chambre à bain, au second étage, quatre chambres dans les mansardes; installations à gaz, citerne, hydrant, cour pavée en pierres, sur le côté, se trouve une jolie allée gazonnée entourée d'une belle grille en fer.

Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan de Jos. Pilié, daté le 20 avril 1840, déposé à l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, les dits lots se touchant et mesurant chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1892, à raison de $1,500 par an. Cette propriété est dans une position excellente, entourée de belles résidences et à quelques îlets du centre des affaires. Elle est admirablement adaptée soit pour résidence par un particulier ou professionnelle. Elle sera rémunérative comme placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour recouvrer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1892; 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 juil—13 16 23 30 août 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGES AGREABLES
Rue des Remparts, entre Port et St-Ferdinand.
Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthiew Tamor.
No 35,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 20 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Le joli cottage double en bois Nos 661 et 661 1/2 rue North Rampart, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Rampart, St-Claude, Port et St-Ferdinand, ayant quatre chambres, citerne, hangar et allée de chaque côté.

Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par S. G. de Lisle, voyer, daté le 24 juin 1892, et mesurant 30 pieds de face à la rue North Rampart sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple en bois No 663 rue Nord Remparts, adjacent et dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, ayant 4 chambres et citerne; le lot de terre est désigné par la lettre "B," sur l'esquisse mentionnée ci-dessus et mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Nord Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus est dans un voisinage tranquille, respectable et bien amélioré, près des lignes de chemins de fer urbains, des églises, du marché et des écoles. Elles sont toujours occupées par une bonne classe de locataires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, dans un an en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, spécialement garanti par hypothèque et lien du vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au porteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant G. Legardeur Jr Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
26 juin—26—juil 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de feue Fleming.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,812.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 2 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Perrier, Prytanée, Marengo et Constantinople, désigné par le No 16 sur un plan ou devis annexé à un acte passé pardevant Chas Stringer, notaire en cette ville, en date du 24 avril 1887. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le même district et carré et attenant à la propriété précédemment décrite, désigné par le No 17 sur le susdit plan. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs doivent assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de vente requis au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Frank Hebert, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 juil—6 13 16 23 30—août 6

VENTES A L'ENCAN

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété du Quatrième District.
Succession de Gustave Chopin.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 12 juillet 1892 dans l'affaire de la succession de Gustave Chopin, Dossier No 35,064, il sera vendu, à l'encan—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Deuxième et Première, désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet 401, les dits lots 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Willow sur 117 pieds de profondeur. Les améliorations consistent d'une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ———, notaire.
14 juil—14 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Portion de terre de choix rue Magazine près Seconde.
Succession de Robert Young Black.
No 36,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rez-de-chaussée Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 juillet 1892, dans l'affaire de la succession de Robert Young Black Dossier No 36,137, il sera vendu à l'encan.

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les droits, voies améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 4ème District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Magazine et Camp mesurant 8 pieds, 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 128 pieds, 3 pouces au pied Américain et étant la portion la plus près de la rue Deuxième du lot No 4 sur un certain plan de Mullhausen.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.
14 juillet—14 23 30—août 6 13 et 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de Choix
DU SECOND DISTRICT.
Joli "Cottage-Home" en Bois,
No 301 rue Hôpital.
SUCCESSION DE JAMES DILLON.
No 33,248—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune.—MERCREDI, 27 juillet 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 juin 1892 dans l'affaire de la succession de James Dillon, dossier No 33,248, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bayou, Derbigny, Roman et Hôpital, mesurant 27 pieds rue Hôpital, sur 104 pieds 4 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Derbigny, une première profondeur de 80 pieds de l'autre côté de la ligne, de là s'élargissant à angle droit d'environ 4 pieds vers la rue Roman, de là une autre profondeur de 29 pieds sur une ligne oblique à la ligne derrière. Désigné par la lettre "B" sur un plan de J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte pardevant Edouard Barnett, ancien notaire, en date du 25 juin 1892.

Conditions—Comptant.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.
24 juin—24—juil 2 9 16 23 27

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 12, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sœurs, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
618 Royale et Dauphine.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
30 mars—